

N°2017-09-12

Réf. Nomenclature « Actes » : 752

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

---

L'an deux mille dix-sept, le 26 octobre à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 16 octobre 2017 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni à la salle des fêtes de Sornac.

**Étaient présents** mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

M. Christophe Arfeuillère qui a donné pouvoir à Mme Mady Junisson ;  
Mme Véronique Bénazet qui a donné pouvoir à M. Jean-Pierre Saugeras ;  
M. Daniel Couderc qui a donné pouvoir à M. Michel Guitard ;  
Mme Nathalie Delcouderc-Juillard qui a donné pouvoir à M. Philippe Brugère ;  
M. Baptiste Galland qui a donné pouvoir à M. Claude Bauvy ;  
Mme Annie Gonzalez qui a donné pouvoir à M. Éric Cheminade ;  
M. Gilles Magrit qui a donné pouvoir à M. Marc Bujon ;  
Mme Dominique Miermont qui a donné pouvoir à M. Serge Guillaume ;  
Mme Laurence Monteil qui a donné pouvoir à Mme Françoise Béziat ;  
Mme Marilou Padilla-Ratelade qui a donné pouvoir à M. Jean-Pierre Guitard ;  
M. Philippe Pelat qui a donné pouvoir à M. Michel Pesteil ;  
Mme Marie-Hélène Pommier qui a donné pouvoir à M. Jean-Paul Bourre ;  
M. François Ratelade qui a donné pouvoir à M. Pascal Montigny ;  
Mme Valérie Serrurier qui a donné pouvoir à M. Dominique Guillaume ;

M. Jean-Marc Bodin, excusé (non représenté) ;  
M. Éric Bossaert, excusé (non représenté) ;  
M. Michel Bourzat, excusé (représenté) ;  
M. Robert Bredèche, excusé (non représenté) ;  
M. Daniel Caraminot, excusé (représenté) ;  
Mme Christine Da Fonseca, excusée (non représentée) ;  
Mme Sandra Délibit, excusée (non représentée) ;  
M. Guy Faugeron, excusé (représenté) ;  
M. Pierre Fournet, excusé (non représenté) ;  
M. Robert Gantheil, excusé (non représenté) ;  
M. Xavier Gruat, excusé (non représenté) ;  
Mme Chantal Guivarch-Paisnel, excusée (non représentée) ;  
M. Michel Lefort-Lary, excusé (représenté) ;  
M. Bernard Maupomé, excusé (non représenté) ;  
Mme Christiane Monteil, excusée (non représentée) ;  
M. Gérard Moratille, excusé (non représenté) ;  
Mme Martine Pannetier, excusé (non représentée) ;  
M. Didier Péneloux, excusé (représenté) ;  
Mme Sylvie Prabonneau, excusée (non représentée) ;  
M. Joël Pradel, excusé (représenté) ;  
M. Marc Ranvier, excusé (non représenté) ;  
M. Bernard Rouge, excusé (non représenté) ;  
M. Jean-Claude Sangoï, excusé (non représenté) ;  
M. Michel Saugeras, excusé (représenté) ;  
M. Jean-Michel Taudin, excusé (non représenté) ;

M. Jérôme Valade, excusé (non représenté) ;  
M. Gérard Vinsot, excusé (non représenté).

Certifié exécutoire après transmission en sous-préfecture  
À Ussel, le 21/10/17  
Le président,

Alain Guéguen est nommé secrétaire de séance.

Nombre de membre en exercice = 103 // présents = 68 // pouvoir(s) = 14 // votants = 82

Envoyé en préfecture le 07/11/2017

Reçu en préfecture le 07/11/2017

Affiché le

ID : 019-200066744-20171026-20170912-DE



## Subventions 2017

Le président rappelle que sur proposition de la commission finances, les subventions attribuées en 2016 par les anciennes intercommunalités ont été reconduites à l'identique, le temps de réfléchir à des critères d'attribution.

Pour rappel, dans le cadre de l'enveloppe communale destinée aux communes de l'ancienne communauté de communes Ussel – Meymac - Haute-Corrèze, les communes de Saint-Rémy, Maussac et Mestes proposent d'accorder leur enveloppe comme suit :

Organisme	Montant
Comité des fêtes de Saint-Rémy (supports publicitaires pour les différentes animations)	800,00 €
Commune de Maussac (comice agricole)	1 000,00 €
Comité des fêtes de Mestes (fête patronale de la Saint Roch)	1 000,00 €
TOTAL	2 800,00 €

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire approuve les subventions comme indiquées dans le tableau ci-dessus.

Pour extrait conforme,  
À Sornac, le 26 octobre 2017  
Le président,  
Pierre Chevalier

